

Nouveau

Information **SMiDDEEV**



RECYCLONS PLUS ! MAINTENANT C'EST SIMPLE

A compter du 1^{er} octobre, **vous pouvez déposer tous vos emballages vides sans exception dans le bac jaune.**

La nouveauté : tous les emballages en plastique sont maintenant recyclés et valorisés.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les barquettes, pots, films, sacs et sachets se recyclent maintenant avec les autres emballages en plastique (flacons, bouteilles et bidons), les emballages en métal et en papier-carton.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont à déposer dans les conteneurs à verre.

LES NOUVEAUX EMBALLAGES A TRIER DANS LE BAC JAUNE

Toutes les barquettes (polystyrènes inclus), tous les pots et boîtes, tous les sacs et sachets, tous les films.



ET TOUJOURS : LES EMBALLAGES EN PAPIER-CARTON, METAL ET PLASTIQUE QUE VOUS TRIEZ DEJA





TRIEZ FACILE :

- C'est un **emballage** ? Déposez-le en vrac dans le bac de tri !
- Bien le vider, inutile de le laver
- Un doute ? Jetez dans le bac d'ordures ménagères
- Une question sur le tri ? Un problème avec votre bac jaune ? Contactez le Smiddev :



VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal et en papier-carton.

Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler.

Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

LE TRI : PREMIERE BARRIERE A LA POLLUTION

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets.

Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.

Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).



RECYCLER COÛTE 5 FOIS MOINS CHER QU'ENFOUIR NOS DECHETS

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité.

Et surtout, le traitement des déchets enfouis en décharge coûte 5 fois plus cher que celui des déchets recyclés.

ALORS AUJOURD'HUI, PLUS DE DOUTES :

TRIER NOS EMBALLAGES : UN GESTE SIMPLE, BENEFIQUE POUR TOUS !

Toutes les infos sur smiddev.fr et #SUIVEZMOI sur ecoemballages.fr